

IMAGE ET IDENTITÉ

REGROUPEMENT 1



SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.1 :

LES FANTÔMES DE L'HISTOIRE

CONNAISSANCES FONDAMENTALES

- La compréhension et le respect à l'égard des peuples autochtones commencent par la connaissance du passé respectif des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Les questions autochtones actuelles sont en réalité des questions de portée historique toujours non résolues.
- Les peuples autochtones méritent d'être reconnus pour leurs contributions à la société canadienne et veulent participer à son essor.

QUESTIONS ESSENTIELLES

Grande question

Quels sont les problèmes auxquels font face les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada de nos jours, et pour quelles raisons les Canadiens devraient-ils considérer ces enjeux comme importants?

Questions centrées sur les objectifs

1. Quels sont les « fantômes de l'histoire » (p. ex. le non-respect de traités, la dépossession de terres, l'élimination des cultures autochtones, l'enlèvement d'enfants autochtones, l'appauvrissement et la suppression de la liberté d'action des peuples autochtones) qui ont été identifiés dans le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*?
2. Quels ont été les effets de ces « fantômes » sur la qualité de vie des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que sur les relations entre les peuples autochtones et non-Autochtones au Canada?
3. Pourquoi est-il important pour tous les Canadiens de connaître l'existence de ces « fantômes »?



SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.1 : LES FANTÔMES DE L'HISTOIRE (SUITE)

CONTEXTE HISTORIQUE

Publié en 1996, le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* a posé un jalon décisif dans l'histoire des relations entre Canadiens autochtones et non-Autochtones, histoire que le Rapport divise en quatre périodes (voir Contexte historique, Situation d'apprentissage 1.3). La troisième période est caractérisée par un bouleversement radical dans ces relations, marquant le passage de l'égalité, de la paix et de l'amitié à la domination, au paternalisme et aux tentatives d'assimilation des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Ces changements ont contribué aux tensions qui existent encore aujourd'hui entre les peuples autochtones et la société canadienne dominante; ce sont les « fantômes » de cette histoire qui « nous hantent encore », pour reprendre les mots du Rapport.

Les peuples autochtones du Canada font face à près de 500 ans de colonisation. Depuis l'arrivée des premiers Européens à l'île de la Tortue (l'Amérique du Nord), les terres et les ressources naturelles autochtones n'ont cessé d'être expropriées. Les traditions des peuples autochtones en matière d'éducation, de santé, de droit et de politique ont subi les préjudices des guerres, de la maladie, de la pollution, du racisme systémique, de la discrimination, des déplacements, des exodes, des réinstallations et d'une longue suite de tentatives d'assimilation de la part des gouvernements. De plus, des enfants autochtones furent arrachés à leurs foyers et à leurs milieux de vie. Il s'en est suivi que les peuples autochtones n'ont jamais cessé d'être aux prises avec des problèmes de pauvreté, de santé, de violence communautaire et familiale, d'inégalité entre les sexes, de logements inadéquats, d'environnement, d'éducation et de justice.

Ce n'est pas seulement le bien-être des peuples autochtones qui a été touché par les fantômes du colonialisme et de la colonisation; en effet, ces questions touchent tous les Canadiens. À cause du traitement réservé aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits, la réputation du Canada en tant que société juste a été remise en question, aussi bien à l'intérieur des frontières du pays qu'à l'échelle internationale. Les relations entre les Autochtones et les autres Canadiens ont souvent été tendues, ce qui a eu pour résultat des conflits prolongés, coûteux et parfois violents comme les incidents qui ont eu lieu à Oka (Québec), au lac Gustafsen (Colombie-Britannique) à Caledonia et à Ipperwash (Ontario). Les Canadiens d'origine autochtone sont marginalisés sur le plan économique et, par conséquent, ils contribuent pour une moins large part à la richesse du pays. Il y a un énorme coût financier à fournir des services correctifs juridiques, en soins de santé et en aide sociale à des peuples qui continuent à subir les effets de pratiques colonialistes.

Les manifestations associées au mouvement *Idle No More*, lancé en décembre 2012, ont attiré l'attention du public sur la situation des peuples autochtones au Canada. De plus, le *Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation* a servi à faire la lumière sur l'expérience des survivants des pensionnats.

Le processus de décolonisation en cours (c'est-à-dire la lutte que mènent actuellement les Premières Nations, les Métis et les Inuits, de même que d'autres Canadiens, pour mettre fin à l'oppression exercée par des politiques et des pratiques répressives et pour rétablir l'autodétermination des peuples autochtones) ne s'achèvera que lorsque la société canadienne aura réussi à se défaire des fantômes du colonialisme qui continuent de nous hanter.



SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.2 : DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX

CONNAISSANCES FONDAMENTALES

- Les Premières Nations, les Métis et les Inuits partagent une vision traditionnelle du monde centrée sur l'harmonie et l'équilibre avec la nature, avec autrui et avec soi-même.
- Les peuples autochtones représentent une diversité de cultures dont chacune est exprimée de façon unique.
- La compréhension et le respect à l'égard des peuples autochtones commencent par la connaissance du passé respectif des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Les questions autochtones actuelles sont en réalité des questions de portée historique toujours non résolues.
- Les peuples autochtones méritent d'être reconnus pour leurs contributions à la société canadienne et veulent participer à son essor.

QUESTIONS ESSENTIELLES

Grande question

Qui sont les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada?

Questions centrées sur les objectifs

1. Quels sont les éléments qui définissent l'identité autochtone?
2. Comment les peuples autochtones se distinguent-ils des autres Canadiens?
3. Que sont les valeurs, les principes et les croyances communes et partagées chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits?
4. Quelles ont été les conséquences des tentatives des gouvernements de définir les peuples autochtones?
5. Pour quelles raisons le rétablissement et le renouvellement des cultures autochtones sont-ils importants pour tous les Canadiens?



SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.2 : DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX (SUITE)

CONTEXTE HISTORIQUE

Depuis des temps immémoriaux, des milliers d'années avant l'arrivée des Européens à l'île de la Tortue (l'Amérique du Nord), les ancêtres de nos concitoyens d'origine autochtone occupaient toutes les régions du territoire qui allait devenir le Canada. À partir de l'ouest des montagnes Rocheuses, en traversant les Grandes Plaines jusqu'aux régions de l'Est et de l'Atlantique et en montant dans les régions arctiques et subarctiques du Nord, les familles de langues autochtones étaient nombreuses et très variées, sans compter le grand nombre de langues et de dialectes distincts que comportait chaque famille de langues. Les coutumes sociales, les économies, l'organisation politique et les croyances spirituelles des premiers peuples présentaient également une grande diversité. La taille des collectivités pouvait varier du regroupement familial centré sur la chasse, organisation sociale typique des peuples de l'Arctique, à la Confédération des Haudenosaunee (Iroquois). Peu importe la taille de la collectivité ou sa structure politique, l'organisation sociale des premiers peuples reposait sur la famille.

Le pouvoir des femmes était un élément déterminant de l'état de santé des collectivités. Les femmes étaient respectées parce qu'on les considérait comme les personnes qui portaient la vie et la nourrissaient. Leurs talents et leurs capacités étaient essentiels à l'existence de la collectivité. Dans une société de chasseurs, si la chasse au gros gibier présentait des difficultés, la capacité des femmes à piéger de petits animaux ou à préparer et emmagasiner des vivres pour l'hiver pouvaient assurer la survie du groupe. Dans certaines sociétés (p. ex. les Haudenosaunee), ce sont les femmes qui choisissaient les leaders de la collectivité et déterminaient la ligne de conduite à adopter lors de conflits.

Alors que les coutumes différaient d'un premier peuple à l'autre, le respect entre hommes et femmes était un trait universel chez ces populations. Dans certaines sociétés, les tâches étaient clairement réparties selon le sexe – ainsi la chasse était la responsabilité des hommes. Dans les sociétés militaires, les jeunes hommes tenaient les rôles de guerriers et de gardiens de la paix. Dans d'autres sociétés, les rôles assignés en fonction du sexe étaient moins bien définis et certaines tâches pouvaient indistinctement y être accomplies par les hommes ou les femmes. L'éducation des enfants était une responsabilité partagée entre hommes et femmes.

Le système clanique est une caractéristique de vieille date de certaines sociétés. Il transcende le concept de nation distincte, et tous les membres d'un clan sont frères et sœurs. Bien que le clan ait joué et joue encore un rôle plus grand, il a aussi eu pour fonction de promouvoir la paix et l'harmonie parmi les nations. On ne fait pas la guerre à ses propres frères et sœurs.





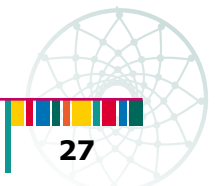
SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.2 : DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX (SUITE)

En dépit de la multiplicité des traditions et des visions du monde parmi les premiers peuples, des points communs se dessinent. Ainsi, les lois qui gouvernaient leur existence étaient celles du Créateur et de la nature. Comme tout ce qui a été créé dans l'île de la Tortue, y compris la terre elle-même, était un cadeau sacré offert par le Créateur, personne ne pouvait posséder la terre sur laquelle il vivait. Plus exactement, les humains étaient des intendants qui avaient l'obligation de protéger la terre au nom des générations à venir. Ainsi, l'humanité n'avait pas pour rôle de régner sur la nature ou de la dominer. Dans la vision du monde des premiers peuples, la nature et toutes les choses qui en font partie, y compris les pierres, les étoiles et la terre elle-même, étaient fécondées par l'esprit et la vie. Tous les organismes vivants étaient liés par l'interdépendance. La nature fonctionnait selon des principes d'harmonie et d'équilibre. Par des rituels, des chants et « une bonne vie », les hommes et les femmes des premiers peuples maintenaient et renouvelaient leur lien avec tout ce qui était vivant et assuraient la continuité de leur vie en harmonie et en équilibre avec la nature, tant à l'échelle collective qu'individuelle. Qu'il s'agisse de sociétés de chasseurs-cueilleurs dont les territoires traditionnels recoupaient de vastes régions, de sociétés agraires sédentarisées ou de peuples qui tiraient leur subsistance de la pêche, les premiers peuples éprouaient un attachement profond pour les territoires et les lieux qui étaient leur patrie.

Les premiers peuples formaient des nations autodéterminées qui respectaient le droit de chaque nation de vivre selon ses coutumes et ses traditions à l'intérieur de ses territoires. Ceci ne signifie pas que des conflits n'éclataient jamais, mais plutôt qu'aucun peuple ne cherchait à en soumettre un autre par la force.

En règle générale, l'exercice du leadership chez les premiers peuples n'était ni permanent ni absolu. Les décisions qui concernaient l'ensemble de la communauté étaient prises par consensus. La sagesse des aînés commandait le respect et le résultat de leurs délibérations comptait pour beaucoup dans toute décision touchant la communauté. Toute personne pouvait prendre la tête de la communauté afin de faire face à certaines situations, permettant ainsi aux leaders appropriés de manifester leurs talents et leurs capacités et de se montrer à la hauteur. Ainsi, en cas de conflit, une personne douée pour la guerre pouvait prendre temporairement la tête du groupe. De même, dans une société fondée sur la chasse, le meilleur chasseur pouvait assumer le leadership. Comme chaque personne était autonome, le rôle d'un leader n'était pas d'étendre son pouvoir personnel ou sa domination sur les autres membres du groupe, mais bien de maintenir l'harmonie et le bien-être au sein de celui-ci et d'en assurer la pérennité.

Dès les premières années du 19^e siècle, les populations de colons commencèrent à surpasser en nombre les populations autochtones. Les colonisateurs européens cessèrent de considérer les peuples autochtones comme leurs égaux et leurs alliés, mais les considérèrent de plus en plus comme faisant obstacle à l'épanouissement de la « civilisation » (caractérisée par le christianisme, l'agriculture et les modèles européens de gouvernance et d'éducation). Ce fut le début d'une longue période de colonisation durant laquelle les nations autochtones ont été progressivement dépouillées de leur autonomie et subjuguées par des politiques d'assimilation et de domination.






SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.2 : DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX (SUITE)

Aujourd'hui, alors que les peuples autochtones tentent de se libérer des chaînes du colonialisme et de reprendre leur statut de nations autodéterminées, la question de l'identité s'avère cruciale. S'opposant à la pratique des autorités gouvernementales qui consiste à déterminer les critères d'identité des peuples autochtones, il y a la notion selon laquelle chaque nation autochtone a le droit de déterminer son identité propre, enracinée dans ses traditions, ses pratiques et sa vision du monde ancestrales. Malgré des siècles de colonisation, les Premières Nations, les Métis et les Inuits n'ont pas perdu le sens de leur identité propre. L'identité autochtone prend racine dans la communauté et la collectivité, la tradition, l'autonomie, l'interdépendance de tous les organismes vivants, l'équilibre et l'harmonie entre les êtres humains avec l'ensemble de la création et à l'intérieur de soi. L'identité ne peut être dissociée des aspirations politiques. Les notions traditionnelles d'identité doivent être à la base de l'autodétermination.

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits ne réclament aucunement un retour au passé. Bien que certains principes issus de la tradition soient immuables, la tradition en soi n'est pas intouchable. En effet, les cultures et les sociétés doivent s'adapter au changement. Les nations autochtones modernes doivent non seulement refléter les valeurs de leurs membres, mais aussi répondre à leurs besoins, qui sont ancrés dans le monde contemporain.

La réémergence des nations autochtones basée sur les valeurs traditionnelles revêt une importance non seulement pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Le savoir et les pratiques autochtones offrent, tant sur le plan philosophique que pratique, une solution de rechange aux pratiques néfastes de la mondialisation et de la surconsommation.



L'identité culturelle autochtone n'est donc pas constituée d'un seul élément. C'est un ensemble complexe de composantes qui détermine comment une personne se perçoit comme autochtone. Elle est le reflet d'un regard contemporain sur soi-même, un état affectif et spirituel imprégné du vécu autochtone.

(Canada, Commission royale sur les peuples autochtones,
Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, vol. 4, chap. 7)

La tradition est l'interprétation contemporaine du passé plutôt que quelque chose qui est reçu passivement [traduction libre].

(Linnekin et Poyer, *Cultural Identity and Ethnicity in the Pacific*, p. 152)



SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.3 :

LE CHOC DES MONDES

CONNAISSANCES FONDAMENTALES

- La compréhension et le respect à l'égard des peuples autochtones commencent par la connaissance du passé respectif des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Les questions autochtones actuelles sont en réalité des questions de portée historique toujours non résolues.
- Les peuples autochtones méritent d'être reconnus pour leurs contributions à la société canadienne et veulent participer à son essor.

QUESTIONS ESSENTIELLES

Grande question

Quelle est l'image des peuples autochtones qui est répandue dans le Canada d'aujourd'hui?

Questions centrées sur les objectifs

1. Quels sont certains des effets des stéréotypes négatifs visant les peuples autochtones?
2. Que pouvez-vous faire pour combattre le racisme envers les peuples autochtones du Canada?
3. Pourquoi le racisme, les préjugés et la discrimination persistent-ils au Canada et ailleurs dans le monde?

CONTEXTE HISTORIQUE

Le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* représente les relations entre Autochtones et non-Autochtones au Canada en quatre étapes :

- Première étape : deux mondes étanches
- Deuxième étape : interaction et coopération
- Troisième étape : déracinement et assimilation
- Quatrième étape : négociation et renouveau

1^{re} étape : deux mondes étanches : Cette première étape se rapporte aux millénaires précédant l'arrivée des Européens à l'île de la Tortue (l'Amérique du Nord), quand les seuls habitants de ce continent étaient les ancêtres des peuples autochtones actuels.



SITUATION D'APPRENTISSAGE 1.3 : LE CHOC DES MONDES (SUITE)

2^e étape : interaction et coopération : La deuxième étape des relations entre Autochtones et non-Autochtones commence par l'arrivée des premiers Européens à l'île de la Tortue au 16^e siècle. Pendant cette étape, les relations entre Autochtones et Européens étaient des relations égalitaires. Sans l'aide des peuples autochtones de l'île de la Tortue, les nouveaux arrivants n'auraient pas été capables de survivre dans ce qui était souvent pour eux un milieu hostile. Les Autochtones étaient des partenaires commerciaux et des alliés militaires de divers groupes de colons européens.

3^e étape : déracinement et assimilation : Cette étape commence après la guerre de 1812, alors que les services militaires fournis par les premiers peuples n'étaient plus requis par la société coloniale. Pendant que les nouveaux arrivants européens réorientaient l'économie, remplaçant la traite des fourrures par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles, le respect que les colons avaient jusque-là manifesté à l'endroit des peuples autochtones céda la place à un profond état d'esprit colonial, caractérisé par une attitude de supériorité et de dominance. Les peuples autochtones étaient souvent considérés comme faisant obstacle au développement des nouvelles économies. Durant cette étape, les populations autochtones habitant des territoires convoités par les Européens furent déplacées et réinstallées afin de satisfaire les besoins des sociétés coloniales. Les traités de cession de terres ont confiné les Premières Nations à des réserves qui ne représentent qu'une fraction de leurs territoires traditionnels. Le gouvernement colonial — puis le gouvernement canadien — a poursuivi une politique d'assimilation. Des mesures telles que les tentatives d'aliénation des titres fonciers ancestraux, la *Loi sur les Indiens*, les pensionnats, les déplacements et l'émancipation avaient pour but de supprimer les cultures autochtones.

4^e étape : négociation et renouveau : Cette dernière étape démontre comment le renouveau des cultures autochtones au Canada a pris de l'ampleur dans la seconde moitié du 20^e siècle, plus particulièrement en réaction au *Livre blanc* de 1969 qui visait l'abolition des réserves et de la *Loi sur les Indiens*, ainsi que la redéfinition des rapports fondés sur des traités entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations. Les peuples autochtones commencèrent à s'organiser sur le plan politique dans une tentative pour forger de nouvelles relations avec le Canada. Dans les années 1970, les Premières Nations entreprirent de négocier des traités modernes (des règlements de leurs revendications territoriales globales) avec le gouvernement canadien. En 1982, la *Loi constitutionnelle* a reconnu que les Indiens, les Inuits et les Métis font partie des peuples autochtones du Canada et, qu'à ce titre, ils ont des droits particuliers. En 1999, la création du Nunavut a permis aux Inuits habitant la partie est des Territoires du Nord-Ouest d'obtenir de facto l'autonomie gouvernementale. Le début d'un renouveau culturel suivit le réveil politique des peuples autochtones du Canada, alors que des artistes, des écrivains, des cinéastes, des universitaires et des professionnels issus des Premières Nations ou d'ascendance métisse ou inuite ont su rayonner sur la scène nationale et internationale. En replongeant dans leurs traditions ancestrales, les premiers peuples ont entrepris de reconstruire leurs nations et de reconquérir leurs droits de peuples autodéterminés.

En dépit de ces progrès, les peuples autochtones continuent, encore aujourd'hui, de lutter contre les conséquences dévastatrices de la colonisation, entre autres la pauvreté, des problèmes de santé et de justice, le racisme et la discrimination. Tandis que le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* qualifie notre époque de période de renouveau et de négociation, de nombreux érudits et activistes autochtones soutiennent que les relations entre les peuples autochtones et les gouvernements (tant fédéral que provinciaux) conservent un caractère colonial.

